

**■ Fédération nationale de la pêche des pêcheurs
plaisanciers et sportifs de France**

Suite à la réunion de l'assemblée de l'APPUN du 6 janvier, après un vote largement majoritaire, l'adhésion de l'APPUN à la FNPPSF est validée pour la prochaine année calendaire soit 2013 et les années suivantes sans qu'il y ait besoin d'en débattre de nouveau. La cotisation FNPPSF sera intégrée dans la cotisation APPUN. Les statuts sont modifiés dans leur article XI. Un courrier sera envoyé à la FNPPSF pour demander l'affiliation de l'APPUN à la fédération dès 2013.